

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$ 1.00
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maraîchers... 75c

Tarif des annonces 10c. la ligne. Annonce
classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous
par insertion. Payable d'avance. Tarif en
vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au
"Bulletin de la Ferme", L'Imprimerie, 37, rue de
la Couronne (Édifice Guillet), Québec.
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

37, DE LA COURONNE,
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
de la Société des Jardiniers-Maraîchers et de la Société d'Industrie Laitière
de la Province de Québec.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est sujette au contrôle
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-
tion doit être adressée au Directeur du
"Bulletin de la Ferme", Case postale 129,
Québec.

Volume XVII—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC, le 2 MAI 1929

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 18

La Coopération

Source féconde de Progrès et de Prospérité

L'idée coopérative fait son chemin lentement, mais sûre-
ment—trop lentement au gré de nos désirs. Les autorités
religieuses et civiles, l'Union catholique des Cultivateurs, tous
ceux que préoccupent le mieux-être de la classe agricole, se don-
nent la main pour faire disparaître cet esprit néfaste d'indivi-
dualisme, qui nous a tant fait de tort dans le passé.

Dans la remarquable conférence qu'il donnait à la dernière
convention de l'industrie laitière, M. G.-E. Marquis citait comme
exemple des bienfaits de la coopération, les résultats surprenants
obtenus par la grande coopérative de blé de l'Ouest canadien.

Dans l'espace de 5 ou 6 ans, l'on a créé là-bas, dans les
plaines, des coopératives d'achat et de vente qui font qu'au-
jourd'hui le blé n'est plus sacrifié comme jadis et que les cultiva-
teurs de cette céréale, dont le chiffre a dépassé, l'an dernier, les
500,000,000 de boisseaux, ne sont plus entre les mains des exploi-
teurs et que les banques leur font des avances d'argent leur per-
mettant de vivre sans être obligés de sacrifier leurs produits à
vil prix. De plus, le blé est classifié et chacun reçoit suivant la
qualité des produits qu'il apporte à l'éleveur. Les "Wheat
pools" ou "Cartels du blé" de l'Ouest ont fait des merveilles et
ils constituent aujourd'hui l'une des principales forces qui exist-
ent dans le monde entier. L'association des trois provinces de
l'Ouest, pour la vente du blé, sous le nom de "Wheat pools",
possède aujourd'hui près de 1,000 éleveurs, disséminés dans
les trois provinces de l'Ouest, et 10 éleveurs de terminus pour
l'expédition du blé au delà des mers. Près de 150,000 cultivateurs
font partie de ces coopératives et s'engagent pour 6 ans à l'avance
à fournir leur blé, avec le résultat que, dans l'espace de 5 ans,
le prix de cette céréale a augmenté de 50%, sans que les con-
sommateurs de pain en soient affectés, puisque, dans les pays
où l'on importe du blé canadien, le pain se vend moins cher
aujourd'hui qu'il y a cinq ans.

Le succès remporté par ces coopératives est une preuve de
ce que l'on peut obtenir par la coopération, et le jour où, dans
chaque comté de la province, il y aura une coopérative, l'on verra
les produits de la ferme, que l'on met sur le marché, s'améliorer,
être présentés aux consommateurs sous une forme plus attrayante
et, de cette façon, l'on pourra obtenir pour ses produits un prix
plus rémunérateur sans avoir à passer par des intermédiaires,
dont les profits sont autant de soutirés aux cultivateurs.

Si les hommes vivent en société, c'est pour s'entraider et,
comme le dit un proverbe, "c'est l'union qui fait la force". Avec
de la coopération bien entendue et bien dirigée, l'on peut parfois
améliorer sensiblement son sort, parce que les difficultés qu'un seul
aurait de la peine à vaincre ne seront rien devant l'effort d'un
grand nombre.

Je sais que cette idée n'est pas nouvelle, disait M. Marquis,
et que plusieurs y ont déjà travaillé, mais c'est pour reconnaître
leurs services que je me risque à en dire un mot et aussi pour faire
mieux saisir, à ceux qui ne sont pas encore convaincus, les bien-
faits qui peuvent découler d'une meilleure entente entre tous les
producteurs d'un même produit, comme l'expérience en a été faite
ailleurs, dans les autres provinces et surtout chez nos voisins du
sud, que nous n'avons pas à admirer à tous les points de vue,
mais qui nous donnent, sur ce chapitre, des leçons qui méritent
d'être étudiées.

Voici un autre exemple concret des bienfaits de la coopération:
De 1922 à 1927, la livre de sucre s'est vendue en moyenne 10 sous.
L'an dernier, les producteurs ont touché 15 sous et cette année
18 sous la livre.

L'Association des Producteurs de sucre a contrôlé une bonne
partie de la production, qui a été supérieure en qualité. Voilà un

Mgr Lebon chez les agronomes réunis
à l'école d'agriculture de Ste-Anne

La vie et l'oeuvre de Messire François Pilote

Le Professeur J.-A. Godbout élu Président

A l'École d'Agriculture de Ste-Anne a eu
lieu une réunion de la société des agrono-
mes canadiens sous la présidence de M.
l'abbé François Xavier Jean, ptre, prési-
dent de la société de Ste-Anne.

Monsieur l'abbé Jean sut présenter le
distingué conférencier de la veillée dans
un de ces petits discours dont il a le secret,
et dont la rhétorique et la justesse de ton
se partagent les honneurs.

Mgr Lebon, supérieur du Collège, com-
mença sa conférence en parlant des origi-
nes très humbles de celui qui devait être
plus tard M. François Pilote.

Son père était serviteur chez son curé,
et le jeune François n'avait que quatre
sœurs. Son pasteur eut vite fait de décou-
vrir les qualités brillantes de cet enfant,
et il le mit au Séminaire de Québec. Le
jeune Pilote fut très brillant dans ses clas-
ses; il oublie même de passer par la cinquième,
ce qui ne l'empêcha pas de décrocher la
troisième place en Rhétorique. Il avait
entre autres pour confrère M. J.-T. Tas-
chereau, le père de l'honorable Premier
Ministre de la Province.

Il entre en 1832 au Grand Séminaire.
Après avoir passé une année à St-Sulpice,
à Nicolet et à la Rivière-Ouelle, on le
demanda au Collège de Ste-Anne, qui
n'avait pas dix ans d'existence.

Il y remplit la charge de directeur, et de
professeur de théologie, de procureur et
bientôt supérieur. Il semble bien que
l'abbé Pilote fut l'inspirateur de tout ce
qui s'est passé d'extraordinaire au Collège
de Sainte-Anne de 1840 à 1870. Il fut le
constructeur de presque tout le vieux
collège, sauf ce que M. Painchaud avait
construit en 1829. Une ère nouvelle s'ou-
vrit en 1901 et qui se continue pendant
20 années.

M. Pilote fut un homme supérieur, éga-
lement apte aux travaux de l'esprit et aux
travaux manuels. On raconte qu'il allait
lui-même à la carrière encourager les
hommes de son travail; il écrivait beau-
coup, et on dit qu'à sa mort disparurent,
par la négligence de ses exécuteurs testa-

mentaires, deux pleines valises de lettres,
dont les carnets nombreux indiquent le
sujet et la date. On conserve beaucoup
de notes de prêches, de sermons, de projets,
etc.

Il fut un excellent supérieur de Collège,
il fonda, malgré bien des gens car son
œuvre est amèrement discutée encore,
trente ans après sa fondation, la cinquième
École d'Agriculture de la Province, mais la
seule qui sut résister jusqu'aujourd'hui.

Il organisa les Sociétés de Colonisation
de l'Islet et de Kamouraska, pour diriger
les gens du sud vers les riches régions du
Lac St-Jean, et en 1861, il écrivit un livre
"Le Saguenay". Il affirme quelque
part être débordé de travail parce qu'il
tient dans sa main les fils de ces organi-
sations à part ses travaux ordinaires.

En 1870, il quitte le Collège et prend la
cure de Saint-Augustin, Cté de Fortneuf,
qu'il garde jusqu'à sa mort. Il réforme
tellement cette paroisse au point de vue
agricole que trente ans après sa mort son
influence se fait sentir encore, et que l'un
de ses élèves, M. Couture, mérite la plus
grande décoration de la Province, Médaille
d'or du Mérite agricole.

Il fonde le Couvent de St-Augustin, et
jette mêmes les bases d'une Communauté
de dames qu'on appelle dans l'intimité,
"les Pilotines".

Dans cette institution où on lisait dans
la façade ces mots: "Education et Indus-
trie" était une Ecole Ménagère avant la
lettre, et l'on voit dans des documents
du temps, que l'abbé Pilote avait des
idées très nettes sur le genre d'éducation
que devaient recevoir les jeunes filles de
la campagne dans les couvents.

Il fut à son poste de pasteur tant que ses
forces ne l'eurent pas complètement abon-
nées. Il mourut en 1886, regretté de tous
ses paroissiens et de tous ceux qui savent
apprécier un homme de cette trempe.

En 1918, l'École eut l'honneur de voir
revenir près d'elle son fondateur, de qui
elle conserve pieusement la mémoire et
(Suite à la page 393)

premier facteur de la majoration du prix. D'autre part, les inter-
médiaires ont été supprimés dans une large mesure, et de ce chef
le cultivateur a touché un prix plus rémunérateur.

Ce qui a contribué à élever le prix du sucre, en dépit d'une
production plus forte, c'est assurément le mouvement coopératif.

Nous pouvons donc dire sans exagération que pour les seuls
producteurs de sucre d'érable, la coopération a valu cette année
la jolie somme de trois millions de piastres.

On peut bien différer d'opinion sur le mode d'organisation,
mais il faudrait être bien peu intelligent pour nier les heureux
effets de la coopération dans tous les domaines.

Veut-on une preuve plus éclatante encore de la valeur de la coopé-
ration? Nous la trouvons dans l'opinion des hommes d'État américain,
dans le fait que le Congrès des États-Unis se propose de mettre à la
disposition du Bureau agricole une somme de cinq cent millions pour
prêter aux coopératives, afin de leur permettre de se construire des
entrepôts et d'organiser des associations de stabilisation des prix et
d'échange des produits.

Encore une fois, c'est par la coopération que l'agriculture atteindra
la prospérité nécessaire pour retenir sur la terre ceux qu'attire le mirage
des gros salaires dans les centres industriels. On ne va pas chercher
ailleurs ce que l'on a chez soi.